

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1980)  
**Heft:** 539

**Artikel:** Le Jura dans tous les états : les droits des séparatistes et le fait majoritaire  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022317>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Verbois nucléaire sur sa lancée

*Qui prendra l'initiative de faire savoir aux responsables d'EOS où est la limite à ne pas dépasser tant que le peuple genevois n'aura pas dit son dernier mot?*

*Pour l'instant, les extrapolations sur les besoins futurs des consommateurs d'électricité tiennent lieu de «conception globale de l'énergie» en Suisse romande; et ces extrapolations font de Verbois une fatalité. Au consommateur donc de jouer, en priorité. Lui seul peut contraindre EOS, à laquelle les*

*pouvoirs publics laissent la bride sur le cou, à reviser ses projets. Et ces derniers sont clairs. Pas même besoin de lire le rapport en question entre les lignes. Page 9: (...) Les entreprises responsables d'assurer l'approvisionnement futur du pays en électricité ont publié en juin 1979 un rapport qui conclut notamment à la nécessité de mettre en service, jusqu'à la fin de la décennie 1980-1990, deux nouvelles centrales nucléaires de grande puissance. A ce sujet, il y a lieu d'observer que même si ce postulat était réalisé, et dans le cas où la consommation d'électricité évoluerait comme prévu, un déficit dans la couverture normale des besoins se manifesterait vers 1985, soit quelque trois ans après la mise en service de la centrale nucléaire de Leibstadt, prévue en 1982.*

LE JURA DANS TOUS LES ÉTATS

## Les droits des séparatistes et le fait majoritaire

*Quant au droit, les choses sont simples: les délégués du Rassemblement jurassien étaient légitimés à tenir leur assemblée à Cortébert; ils n'avaient d'ailleurs pas besoin d'autorisation puisque siégeant dans un lieu privé. C'est également le droit le plus strict du RJ de revendiquer l'unité du Jura, de Boncourt à La Neuveville, et cela malgré le vote des districts du sud qui ont manifesté leur volonté de rester bernois: personne n'a jamais eu l'idée de contester à une minorité agissante le droit de militer pour l'introduction du suffrage féminin après*

### POINT DE VUE

## La démocratie de la Mercedes noire

Samedi 15 mars. Les Ponts-de-Martel.

Le congrès du Parti socialiste neuchâtelois discute. Il discute du projet de loi cantonale sur l'énergie préparé par une commission du PSN même.

Arrive l'article 7. (Le projet en compte 29.)

Court-circuit.

Un monsieur barbichu se lève, pète-sec. Demande, par motion d'ordre, que la discussion soit abandonnée et l'affaire renvoyée au groupe des députés, le sujet, trop technique, n'étant ni intéressant ni important.

Stupéfaction dans quelques rangs.

Vote.

A deux contre un, le congrès accepte la motion.

Puis s'en va boire l'apéro.

Fin du premier épisode.

Mercredi 19 mars, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds.

Une Mercedes noire s'arrête, chauffeur très officiel au volant.

En descend un monsieur barbichu, fort content de lui, souriant aux badauds. Le matin même, il a été élu juge fédéral au Tribunal des assurances.

Fin du deuxième épisode.

La Mercedes repart. Regagne un garage de l'Etat, à Neuchâtel. Elle ne servira plus avant belle lurette. Mais un chauffeur ira, de temps en temps, avaler du kilomètre pour que le moteur ne s'encrasse pas.

Fin du troisième épisode.

Questions: M. Raymond Spira, juge fédéral barbichu et pète-sec, était-il si ému par son élection qu'il n'était pas en mesure de conduire lui-même sa voiture ou le prix du billet de train lui semblait-il trop élevé?

Fin du quatrième épisode.

Réunion du groupe des députés censés discuter du projet de loi socialiste sur l'énergie. Enges, vendredi 21 mars.

S'y retrouvent trois députés.

Trois — sur la quarantaine que compte le groupe.

Fin du cinquième épisode. Et fin de l'histoire.

On applaudit bien fort. Merci.

\* \* \*

Et on applaudit bien fort Monika!

Ah! Monika! on aime tout plein votre géométrie non euclidienne! Et on aime encore plus le tohu-bohu que vous avez déclenché en Suisse centrale en livrant, toutes nues, les équations de vos courbes au photographe de «Penthouse», édition allemande. Et on aime encore plus le fait que vous soyez fille du chef de la police cantonale de Schwytz.

Monika, on vous embrasse tout plein partout et on recommence trois fois... Et on vous nomme juge d'honneur au Tribunal fédéral des assurances.

\* \* \*

Et on applaudit bien fort la Municipalité de Rolle pour avoir fait abattre, sans se laisser

*l'échec de 1959. En démocratie, aucune victoire n'est définitive, aucune défaite n'est irrémédiable. Invoquer l'article 5 de la Constitution fédérale, comme l'a fait le gouvernement bernois, pour que la Berne fédérale intervienne, dénote une totale méconnaissance du droit et de l'histoire; cette disposition, qui accorde aux cantons la garantie de leur territoire par l'Etat central, est un résidu de l'épopée des corps francs, quand, peu avant le Sonderbund, des groupes armés cherchaient à renverser les autorités d'un canton voisin. Or rien de tel actuellement dans le Jura bernois.*

*Quant aux faits, ils sont clairs: des Jurassiens bernois ont empêché par la force la réunion du RJ, et les autorités bernoises ont laissé faire; parler de la*

troubler par des milliers de protestations, une série de superbes tilleuls.

Tout le monde devrait savoir que les tilleuls, surtout lorsqu'ils sont sains, menacent puissamment la santé publique et défigurent les paysages urbains. Ces bestioles-là vous dégagent des quantités d'oxydes puants qui empêchent les voitures de fonctionner et ternissent les tuiles des immeubles.

D'ailleurs les protestataires étaient de mauvaise foi: ils n'avaient qu'à passer la tronçonneuse dans les jambes de la Municipalité avant que celle-ci ne la passe dans celles des tilleuls. Quand on n'a pas le courage d'envoyer quelques bons coups de fusils dans les fenêtres des membres de l'Exécutif, on ne se mêle pas de politique. Faut savoir ce qu'on se veut.

\* \* \*

Excellent bouquin d'Anne Bancroft (Editions du Seuil, environ Fr. 25.—) intitulé modestement: «Zen». Fort belles illustrations. Portez-vous bien.

Gil Stauffer.

*nécessaire retenue des grenadiers qui auraient ainsi évité de plus graves violences, c'est faire preuve d'une soudaine psychologie qui a largement fait défaut lors d'occasions précédentes.*

*Si le droit est du côté du RJ, si les faits condamnent les autorités bernoises et les manifestants de Cortébert, la stratégie des partisans de l'unité jurassienne ne convainc pas.*

*Parce qu'enfin, quel est l'objectif visé? le rattachement des trois districts du sud au canton du Jura; et le moyen obligé restera en dernier lieu l'obtention d'une majorité populaire.*

*Or depuis le plébiscite historique un phénomène nouveau est apparu: la prise de conscience et l'organisation des partisans bernois; et les actions du RJ depuis lors — que ce soit la croisière lacustre devant La Neuveville, les assemblées de Courtelary et de Cortébert — n'ont fait que renforcer la conviction majoritaire dans le sud.*

*A ce jeu, le RJ réussira à coup sûr à prouver qu'une population et des autorités exacerbées en arrivent rapidement à faire bon marché des règles de droit et à malmenier la minorité séparatiste. Mais ensuite? Le fossé ira s'élargissant, les positions se figeront et les chances de l'unité s'amenuiseront. Pourtant, tout au long de son histoire, le RJ nous avait habitués à une stratégie mieux adaptée à ses objectifs.*

#### NOTES DE LECTURE

### La percée des OUC

Deux spécialistes des médias, Walo von Büren (1946) et Jürg Frischknecht (1947) viennent de publier «Kommerz auf Megahertz?» (Commerce avec des mégacycles?) sous les auspices de l'Union

suisse des journalistes (VPOD). Il s'agit d'un dossier<sup>1</sup> fort complet concernant la scène radiophonique suisse. Roger Schawinski et Radio 24 y occupent beaucoup de place; c'est naturel, puisque c'est à cette occasion que les ondes ultra-courtes ont été vraiment lancées — beaucoup plus efficacement que toutes les campagnes officielles n'avaient pu le faire.

A noter aussi une documentation complète sur les radios pirates commerciales ou politiques, dont un excellent échantillon avait été fourni le 11 septembre 1979 par la TV romande (Tell Quel).

Une documentation sur toutes les organisations qui avaient demandé une concession il y a quelques années, par exemple «EPI» dont DP avait abondamment parlé, ou plus récemment, Club Hofer, ALR Zurich (radio alternative) ainsi que quelques pages consacrées aux émetteurs italiens groupés autour du Tessin et qui émettent essentiellement pour cette région. Südwestfunk n'est pas oublié (il semble que le Département Schlumpf commence depuis peu à s'y intéresser!)

A signaler, pour l'amour du détail, que la maison de vins valaisans Orsat avait tenté une opération vinicole avec Radio 24, tout en sachant que la publicité pour l'alcool n'était pas admise.

Frischknecht et Von Büren attaquent de front le problème du financement de la radio. Modèles étrangers à l'appui de leur argumentation (Pays-Bas, COOP Vancouver, KPFA Californie), ils s'en prennent vigoureusement à la commercialisation des ondes. La dernière phrase de leur conclusion rappelle qu'on est prêt, ici et là, à produire des émissions locales sans publicité dès que cela sera possible (à cette fin, des groupes d'auditeurs se créeraient et financeraient eux-mêmes leurs activités par le biais de cotisations peu élevées).

R.B.

<sup>1</sup> Walo von Büren/Jürg Frischknecht: «Kommerz auf Megahertz? Dossier Radioszene Schweiz». 168 pages, fr. 15.—. Lenos Verlag.